

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité

A partir du 11 avril 2006 et jusqu'au 31 décembre 2006, via un contrat renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 12 mois, la société Jet Multimédia a confié à Oddo Corporate Finance la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 22 mars 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 200 000 euros.

Jet Multimédia - 51 rue Montgolfier - 69006 Lyon

Web : www.jetmultimedia.com - Tél : 04 78 17 16 16 - Fax : 04 78 17 16 17